La pharmacopée de référence enfin publiée !

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-29 20:17:13 - Vu sur pharmacie.ma

La pharmacopée de référence attendue par les pharmaciens depuis la publication de la loi 17-04 en 2006, vient enfin d'être publiée au Bulletin Officiel 3049.

Cette décision ministérielle n°1372-18 datée du 30 avril 2019 définit la pharmacopée américaine et européennes comme pharmacopées de référence.

Ce texte va rendre effectif l'article 4 de la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie. Cet article considère les objets de pansement, produits et articles à usage médical figurant à la pharmacopée et les objets de pansement, produits et articles à usage médical, présentés sous une forme stérile conformément aux conditions de stérilité décrites dans la pharmacopée comme faisant partie du monopole du pharmacien. Ce texte rendra également effectif l'article 30 de la même loi qui reserveexclusivement "les objets de pansements, produits et articles définis à l'article 4" aux pharmaciens d'officine.

On espère que la publication de la pharmacopée de référence va sonner le glas, à la vente des dispositifs médicaux sensibles qui se fait actuellement en dehors des pharmacies et dans des conditions ne permettant pas de préserver leur qualité, ni de garantir leur traçabilité. Lien (version arabe)